

<b>Zeitschrift:</b>	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
<b>Herausgeber:</b>	Organisation des Suisses de l'étranger
<b>Band:</b>	38 (2011)
<b>Heft:</b>	5
<b>Artikel:</b>	Élections du Conseil fédéral: davantage de candidats que de sièges
<b>Autor:</b>	Lenzin, René
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-911937">https://doi.org/10.5169/seals-911937</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Élections du Conseil fédéral: davantage de candidats que de sièges

Destituer Eveline Widmer-Schlumpf ou briser la concordance numérique – tel est le choix auquel le Parlement sera confronté le 14 décembre.

Le deuxième scénario semble le plus probable.

Par René Lenzin

Le 5 décembre, les conseillers nationaux et aux États nouvellement élus tiendront leur première session. Neuf jours plus tard, ils procéderont au renouvellement intégral du gouvernement, dont six des sept membres se présenteront à leur propre succession, à savoir, par ordre d'ancienneté, Doris Leuthard (PDC), Eveline Widmer-Schlumpf (PBD), Ueli Maurer (UDC), Didier Burkhalter (PLR), Simonetta Sommaruga (PS) et Johann Niklaus Schneider-Ammann (PLR). Le siège de Micheline Calmy-Rey (PS), qui se retire à la fin de l'année (voir page 12), doit être repourvu.

Le nombre de revendications, supérieur à celui des sièges disponibles, induit tension et nervosité à l'approche de ces élections, surtout autour d'Eveline Widmer-Schlumpf. Il y a quatre ans, l'ancienne directrice des Finances grisonne avait poussé Christoph Blocher hors du gouvernement. Comme elle avait accepté l'élection contre la volonté de son parti d'alors, l'Union Démocratique du Centre (UDC), elle en avait été exclue, rejoignant dès lors le Parti bourgeois démocratique (PBD), nouvellement créé. Ce dernier a maintenant certes

augmenté à neuf son nombre de sièges au Conseil national, mais cela ne suffit vraiment pas pour justifier une représentation au Conseil fédéral. Seule la prise en compte d'autres critères pourra donc assurer le maintien d'Eveline Widmer-Schlumpf.

### Deux sièges pour chaque pôle, trois pour le centre

Si, le 14 décembre, l'Assemblée fédérale souhaite respecter les règles de la concordance et refléter la force électorale des partis au sein du gouvernement, trois faits apparaissent clairement après les élections du Conseil national:

- L'UDC reste nettement le groupe le plus fort et a droit à deux sièges.
- Le camp rose-vert a droit lui aussi à deux sièges. Mais, ayant perdu des électeurs et quelques sièges, les Verts doivent pour l'instant renoncer à toute ambition d'entrée au gouvernement.
- Le pourcentage électoral des Libéraux-Radicaux (PLR) reste plus élevé que celui des démocrates-chrétiens (PDC), ce qui leur permet de revendiquer deux sièges.

Mais c'est ce dernier point qui soulève toutefois des questions. Le pourcentage électoral du PLR, réduit à 15,1 %, suffit-il encore à justifier deux conseillers fédéraux? Oui si, à l'image du PLR et de l'UDC, l'on interprète la concordance sur un mode purement arithmétique. Une formule selon laquelle les trois premiers partis obtiennent chacun deux sièges, le quatrième un. Une perspective qui ne saurait toutefois satisfaire les autres partis. D'une part parce que le bloc centre-droit aurait ainsi une majorité au sein du gouvernement, même s'il ne comptabilise que 100 des 246 sièges de l'Assemblée fédérale et, d'autre part, parce que le principe de la concordance doit également prendre en compte des éléments de fond.

Telle est donc, pour le 14 décembre, la situation initiale que laissent présager les déclarations des représentants des partis: en principe, la revendication des deux sièges des pôles – l'UDC et le PS – est incontestée. Il reste donc trois sièges pour les partis du centre, qui placent actuellement quatre conseillers fédéraux. D'où, à nouveau, trois scénarios possibles. L'Assemblée fédérale

- remplace Eveline Widmer-Schlumpf par un représentant de l'UDC,
- plébiscite Eveline Widmer-Schlumpf et octroie un deuxième siège à l'UDC aux dépens du PLR ou du PS,
- plébiscite Eveline Widmer-Schlumpf et refuse le deuxième siège à l'UDC ou au PS.

À la clôture de rédaction de la présente édition peu après les élections du 23 octobre, certains éléments laissaient envisager une réélection d'Eveline Widmer-Schlumpf. Notamment du fait que les deux gagnants des élections, le PDB et les Vert libéraux, se sont prononcés en faveur de la Grisonne, mais aussi parce que le PDC aimerait rallier à sa cause le PBD et Eveline Widmer-Schlumpf, surtout pour pouvoir un jour hériter de son siège au Conseil fédéral. Enfin, Eveline Widmer-Schlumpf fait partie des quatre conseillères fédérales qui ont imposé la sortie du nucléaire au gouvernement et elle jouit donc de la faveur du PS et des Verts, qui, il y a quatre ans, l'avaient propulsée au Conseil fédéral avec l'aide du PDC.



Le salon du Conseil fédéral: le 14 décembre, nous saurons qui y siégera. Sur la photo, le vice-chancelier, la chancelière de la Confédération et le porte-parole du Conseil fédéral flanqués des conseillers fédéraux Simonetta Sommaruga, Doris Leuthard et Johann Schneider-Ammann